

## TENUE VESTIMENTAIRE :

Une tenue confortable est conseillée. Les femmes peuvent apporter une jupe large et longue. Les chaussures doivent être confortables, en cuir ou autre matière, avec un talon pas trop fin, ni trop haut. (pas de gomme style baskets).

**Comme indiqué dans le règlement, si les chaussures sont cloutées, il est indispensable que les clous soient limés avant le début des cours.**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(par courrier uniquement)

### COUPON À RENVOYER À APSÂRA FLAMENCO

22, rue de Bellevue 35700 Rennes :

Je souhaite m'inscrire au(x) cours :

.....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone(s) : .....

.....

Courriel : .....

Je bénéficie du tarif réduit en tant que .....

1/ J'adhère ou renouvèle mon adhésion à l'association **APSÂRA FLAMENCO** en renvoyant le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque de **10 euros** à l'ordre de l'association **APSÂRA FLAMENCO**.

2/ J'envoie le règlement par chèque(s) à l'ordre de l'association **APSÂRA FLAMENCO**.

*Veuillez envoyer des chèques différents pour chaque opération.*

J'accepte le règlement d'inscription. **Signature :**

## RÈGLEMENT D'INSCRIPTION

1/ **L'adhésion à Apsâra Flamenco est obligatoire et implique l'approbation du dit règlement.**

2/ Pour que l'inscription soit prise en compte, **les bulletins d'adhésion et d'inscription**, complets et lisibles, doivent être retournés à l'organisateur **10 jours** avant le début des cours au plus tard, accompagnés du **règlement** par chèque(s) à l'ordre de l'association Apsâra Flamenco.

3/ **L'inscription annuelle est définitive après le premier cours. Les encaissements des chèques se font aux 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre.**

4/ En cas d'annulation de votre part avant le deuxième cours, le règlement des cours sera restitué. Seule l'adhésion à l'association Apsâra Flamenco restera due.

5/ **Toute année commencée est due dans sa totalité.** Les désistements non liés à une cause médicale ou professionnelle n'entraînent pas de remboursement. Le cas échéant, sur présentation d'un justificatif, l'association Apsâra Flamenco vous remboursera **les trimestres** non effectués (un trimestre commencé est dû).

6/ En cas d'annulation des cours par le fait de l'organisateur, toutes les sommes versées seront remboursées.  
Un cours pourra notamment être annulé en cas d'inscriptions insuffisantes.

7/ Les cours seront limitées à 20 personnes. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des inscriptions valides (voir art. 2).

8/ L'inscription des mineurs devra être accompagnée d'une autorisation parentale.

9/ Tout élève doit pouvoir justifier d'une responsabilité civile.

10/ L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol.

11/ La vidéo est interdite durant les cours, de même que toute personne extérieure.

12/ Si les chaussures sont cloutées, il est indispensable que les clous soient limés avant le début des cours.